



Les consultations pluri-professionnelles post-AVC en Normandie : Bilan à 10 ans

Dr Corinne JOKIC, Dr Evelyne GUEGAN-MASSARDIER, Patricia LECONTE,
Dr Aude TRIQUENOT-BAGAN, Dr Christian MARIE

13 novembre 2024 - Journée nationale des animateurs filière AVC - Palais des Congrès, Saint-Malo



Financements

Mise en œuvre des Cs pluri-professionnelles post-AVC

Financement 2015	Financement 2016 Reconduction des financements de 2015 MCO et SSR
<p>MCO : CHU Caen CHPC Cherbourg CHU Rouen Groupe Hospitalier Le Havre/ Hôpital Monod</p>	<p>MCO : CH Lisieux CH Saint-Lô CHICAM Alençon CHIES Evreux</p>
<p>SSR : CHU Caen CH Aunay s/Odon CMPR Bois-Guillaume</p>	<p>SSR : EMPR Le Normandy, Granville CHPC Cherbourg CMPR Bagnoles de l'Orne Groupe Hospitalier Le Havre/ Hôpital Flaubert CH La Musse, Saint Sébastien de Morsent</p>

Au total : 8 UNV et 8 unités SSR à orientation système nerveux



En 2024

13 services réalisent des Cs pluri-professionnelles post-AVC

6 UNV

- 1 UNV fermée
- 1 UNV comptabilise l'activité pluri-professionnelle en HDJ

7 unités SMR à orientation système nerveux

- 1 SMR comptabilise l'activité pluri-professionnelle en HDJ

Etablissements MCO

CH Lisieux

CHU Caen

CHIES Evreux

CH Mémorial St-Lô

CHPC Cherbourg

CHICAM Alençon

CHU Rouen

GHH Hôpital Monod

Etablissements SMR

CH Aunay-Bayeux

CHU Caen

CH La Musse

CHPC Cherbourg

EMPR Le Normandy

CMPR Bagnoles de L'Orne

CMPR Les Herbiers

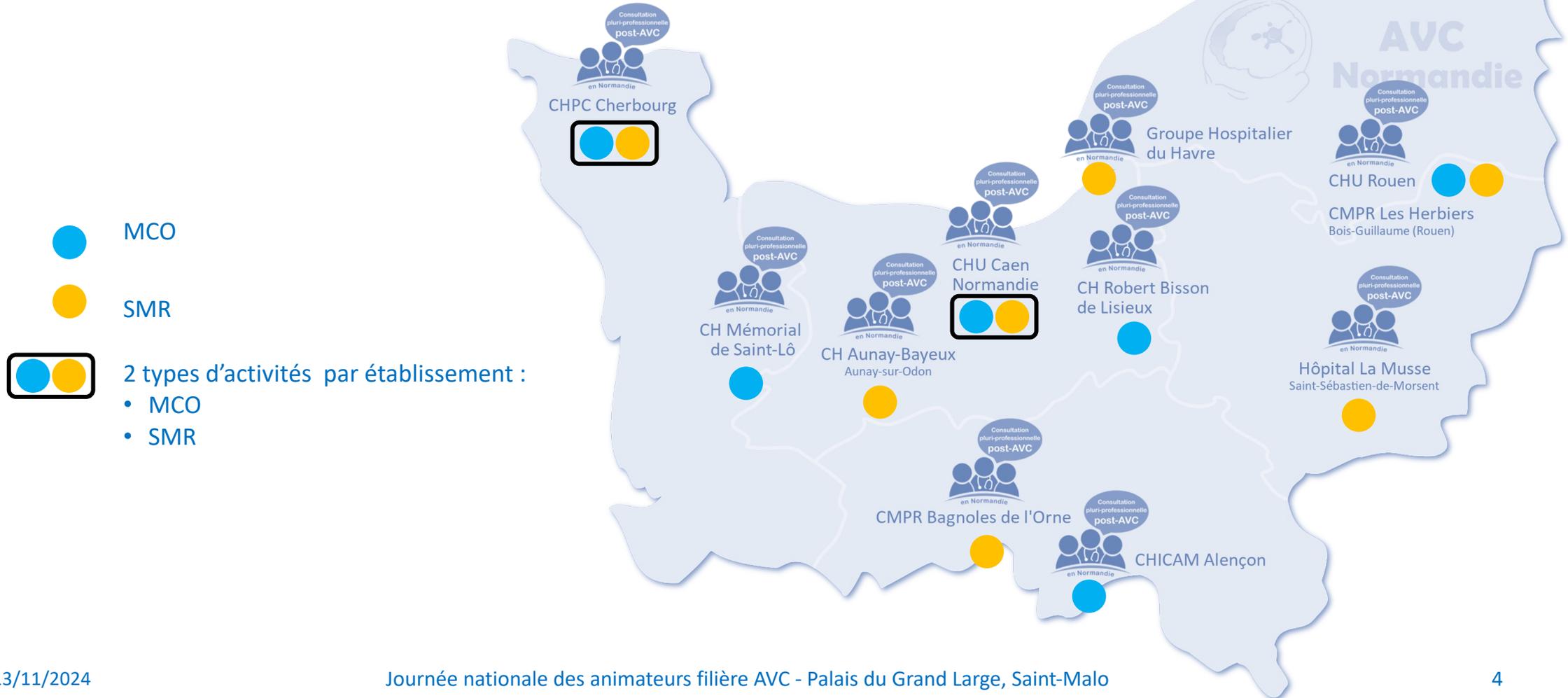
GHH Hôpital Flaubert

Cs post-AVC	Objectifs/centre/an	De 2016 à 2020		Depuis 2021	
		Nombre de services	Total objectifs Normandie	Nombre de services	Total objectifs Normandie
MCO	300	8	2400	6	1800
SMR	200	7	1400	7	1400



Cs pluri-professionnelles post-AVC

Actualisation 2024





Actions de la coordination AVC

- Rencontres régulières avec les équipes financées puis création de 2 groupes de travail :
 - Normandie occidentale et orientale
 - Depuis 10 ans : 23 réunions collégiales
 - Objectifs :
 - Contribuer à la mise en œuvre des consultations pluri-professionnelles
 - Harmoniser les pratiques au niveau régional
 - Recueillir les chiffres d'activité et les difficultés rencontrées
 - Travailler sur des axes d'amélioration
- Présentation de l'état d'avancement aux acteurs de la région lors des journées régionales annuelles
- Liens avec ARS Normandie : montée en charge / difficultés rencontrées



Contribuer à la mise en œuvre

- Dès 2016 :
 - Rencontres avec les équipes pour
 - Informer du décret et des budgets mis en place,
 - Faciliter la mise en place d'équipes pluriprofessionnelles avec les ressources humaines disponibles,
 - Préciser la différence entre consultations pluriprofessionnelles simples et complexes
 - Permettre les échanges de pratiques
 - Visibilité régionale :
 - Création de supports de communication personnalisés pour chaque site, imprimables et téléchargeables, disponibles sur www.avc-normandie.fr
 - Création d'un annuaire régional disponibles sur www.avc-normandie.fr

ANNUAIRE



Communication régionale

Page dédiée sur www.avc-normandie.fr



Consultation
pluri-professionnelle
post-AVC



► Prendre rendez-vous
Service Neurologie - UNV :
02 33 06 34 16



CH Mémorial de Saint-Lô
Service Neurologie - UNV
715, Rue Dunant
50000 Saint-Lô

Qui peut prendre rendez-vous ?

La demande est à l'initiative des professionnels des services hospitaliers, neurologues, médecins MPR, gériatres qui ont pris en charge les patients à la phase initiale de leur AVC ou AIT. Peuvent également être à l'initiative d'un rendez-vous :

- ✓ Professionnels libéraux : médecins généralistes, médecins spécialistes, et professionnels paramédicaux (Infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens ...)
- ✓ Professionnels du travail social (Assistants sociaux, auxiliaires de vie sociale...)
- ✓ Associations de patients, patients eux-mêmes et/ou entourage

Après l'AVC, je consulte. Avec qui ?

Equipe	Neurologie - UNV
Infirmières coordinatrices	Anne-Sophie DEROYAND
	Caroline DESCHAMPS
	Isabelle LAUMONIER
Neurologues	Dr Octavia DAN
	Dr Lydie DUBUC-LEPETIT
	Dr Lin LI
Neuropsychologues	Catherine LAINE
	Agathe PHILIPPE
	Cécile SAGET
Diététicienne	Nadège OSSANT
Ergothérapeute	Aline JEANVOINE

Merci d'apporter vos courriers médicaux, imageries, ordonnances et résultats d'un bilan biologique récent.

Comment ?

Une infirmière coordinatrice débute la consultation pluri-professionnelle post-AVC avec le patient, pendant 30 mn, avant la consultation médicale.

La consultation avec le neurologue dure 45 mn.

Si besoin, une consultation de 30 mn est programmée avec une neuropsychologue, (et/ou) une diététicienne, (et/ou) une ergothérapeute.

La consultation pluri-professionnelle post-AVC permet de :

- ✓ Evaluer les conséquences de la maladie vasculaire
- ✓ Etablir un bilan pronostic fonctionnel et cognitif
- ✓ Dépister des troubles de l'humeur (dont la dépression)
- ✓ Evaluer les capacités de réinsertion sociale et professionnelle
- ✓ Evaluer la qualité de vie du patient
- ✓ Contribuer à la meilleure prévention secondaire et au contrôle des facteurs de risque
- ✓ Proposer ou compléter, si nécessaire, un programme d'éducation thérapeutique
- ✓ Evaluer la qualité de vie de l'entourage et déterminer si les aidants ont besoin d'un soutien
- ✓ Informer le patient et son entourage sur la pathologie, les facteurs de risque et les traitements
- ✓ Orienter éventuellement le patient vers les professionnels et les structures adaptés, vers les associations de patients

D'après l'instruction N° DGOS/R4/2015/262 du 3 août 2015 relative à l'organisation régionale des consultations d'évaluation pluri professionnelle post Accident Vasculaire Cérébral (AVC) et du suivi des AVC.

02 2023 - La consultation pluri-professionnelle post-AVC permet au patient de bénéficier de soins adaptés au sein de la filière AVC, quelle que soit la prise en charge initiale.

Filière AVC

Consultez

Consultation
pluri-professionnelle
post-AVC



La consultation pluri-professionnelle post-AVC permet au patient de bénéficier de soins adaptés au sein de la filière AVC, quelle que soit la prise en charge initiale.

Pour qui ?



Toute personne ayant été victime d'un AVC

Après l'AVC, je consulte

Avec qui ?

Quand ?

Où ?

Médecins et professionnels para-médicaux de la filière AVC en lien avec mon médecin traitant

De préférence, dans les 6 à 12 mois après l'AVC

Dans des lieux identifiés

Retrouvez l'ensemble des contacts

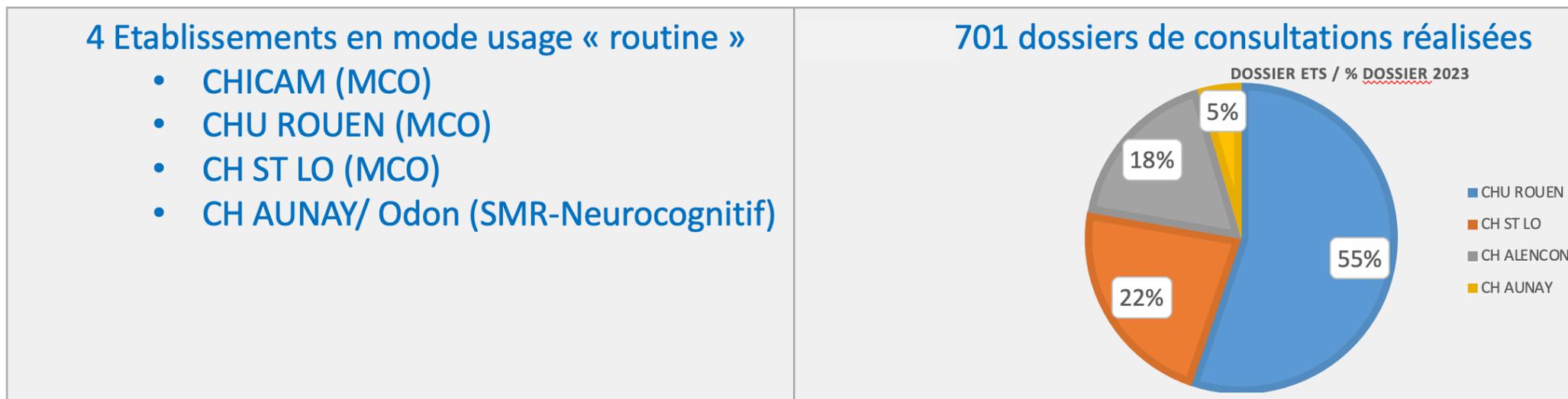
www.avc-normandie.fr

La consultation post-AVC, j'en parle avec mon médecin traitant pour être orienté(e) vers les professionnels de la filière de soins des accidents vasculaires cérébraux.

Harmonisation des pratiques

- En 2016, création d'un document de recueil papier validé par les groupes de travail et diffusé au niveau régional.
- En 2019, proposition d'un outil de recueil numérique via le GCS Normand'E-Santé afin d'obtenir des données régionales.

En 2023

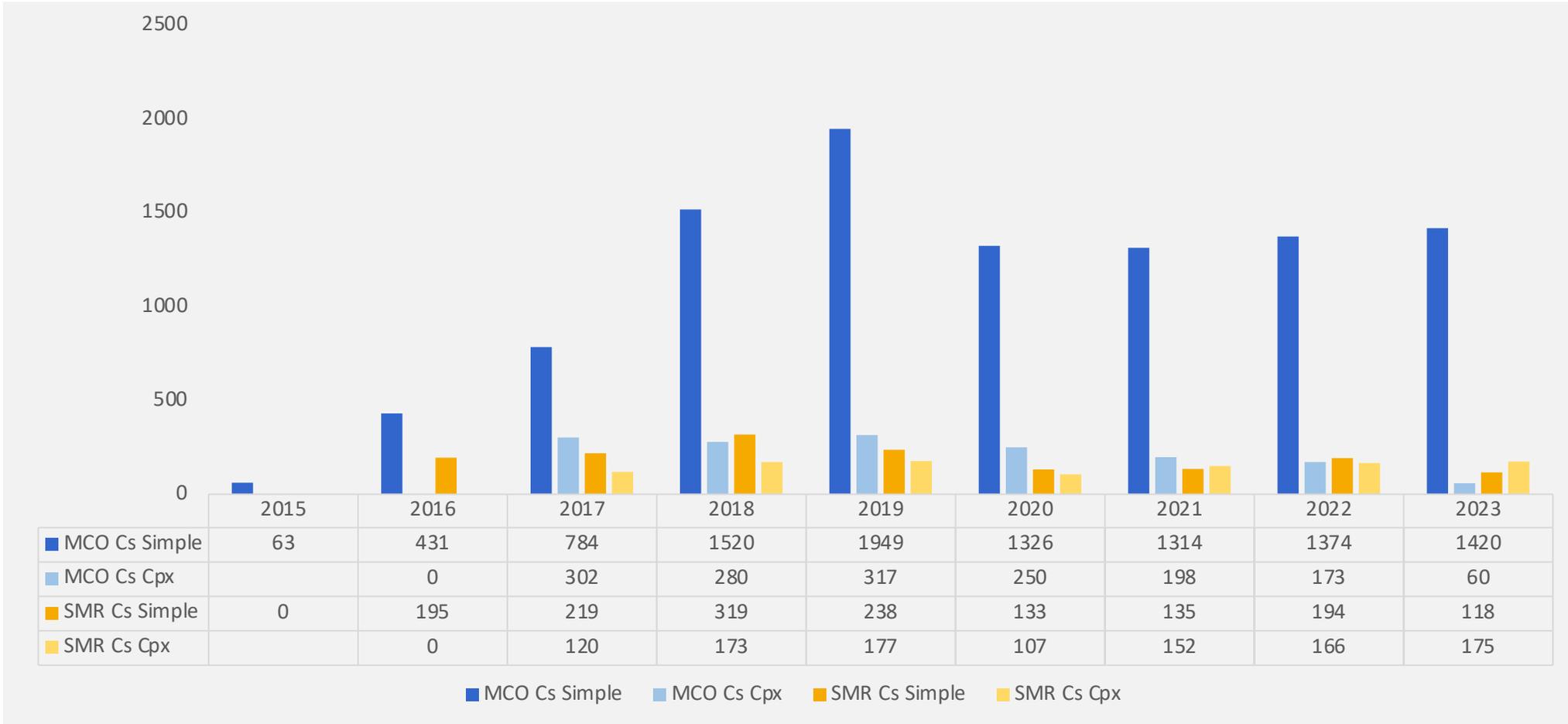


Au total : 30% des équipes utilisent le dossier informatisé, représentant 40% des dossiers



Activités 2015 – 2023

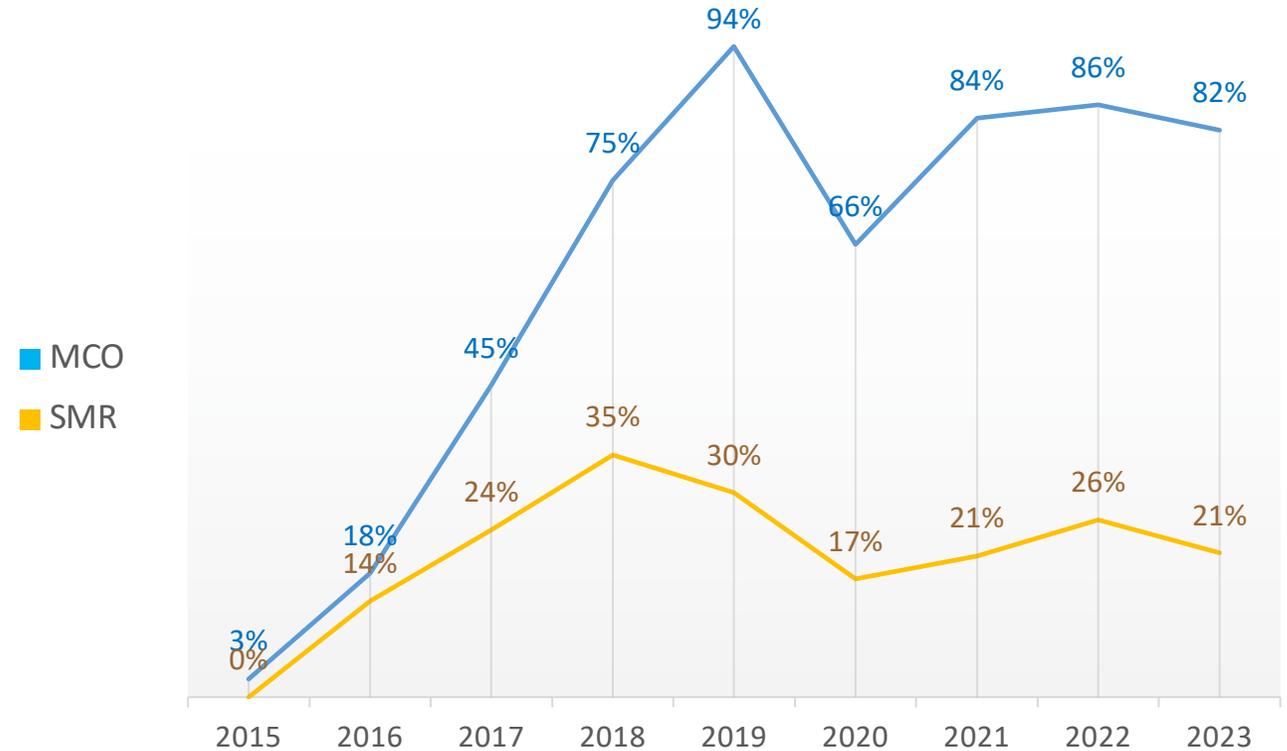
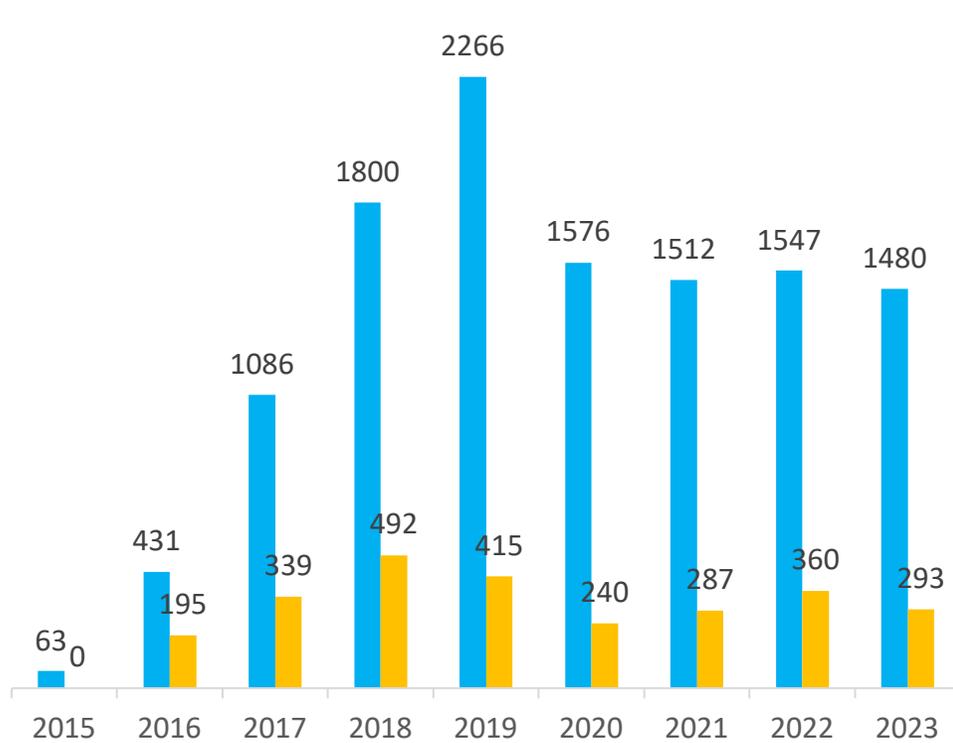
Cs simples / Cs complexes





Activités 2015 – 2023

Taux annuel – Objectifs MCO / SMR





Constats

Difficultés rencontrées		Axes d'amélioration
Activité	<p>Recueil fastidieux pour les animateurs</p> <p>MCO : activité >80% - pas d'atteinte des chiffres avant COVID</p> <p>SMR : activité 20% - très peu d'adressage vers les SMR</p>	<p>Accès aux données recueillies par la DGOS pour les animateurs ?</p> <p>Elaboration de critères d'orientation vers les consultations en UNV et en SMR</p> <p>Prado AVC</p>
Equipes	<p>Problème d'effectifs médicaux et infirmiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de neurologues • IDE replacées dans les plannings des services de soins en été <p>Nombreux intervenants non financés (secrétaires +++, para-médicaux +)</p>	<p>Informations remontées régulièrement à l'ARS Normandie</p>
Outils	<p>Utilisation de l'outil communicant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de connexion, lenteur de l'outil • Pas de lien facilitateur avec le Dossier Patient Informatisé 	<p>Proposition de réunion dans chaque établissement avec le service informatique</p> <p>Remontées des difficultés rencontrées avec intervention rapide et/ou adaptation de l'outil</p>



Travail collégial
régional dès 2018

Consensus entre les
professionnels des 2
groupes de travail
en Normandie

CRITÈRES D'ORIENTATION

Consultations d'évaluation pluri-professionnelles post-AVC

Neurologie - UNV

- AIT ou AVC mineurs non orientés vers le SSR
- AVC thrombolysés et/ou thrombectomisés
- Bilan étiologique en cours
- Facteurs de risque vasculaire ou décision thérapeutique à réévaluer
- Tout AVC non vu par un neurologue

SSR - Soins de Suite et de Réadaptation

- Rééducation et réadaptation complexes (déficits moteurs sévères et/ou cognitifs)
 - Porte d'entrée en HJ et HC de MPR
 - Patients vus en Cs pluri-professionnelle post-AVC neuro et ayant séquelles non prises en charge
 - Patients jeunes AVC constitué (Réinsertion professionnelle à gérer)
- Patients sortant d'UNV avec une ordonnance de rééducation en ville (prévoir Cs post-AVC MPR à 2 mois)
- Patients sortis vers SSR polyvalent ou gériatrique ou vers un EHPAD **et nécessitant un avis MPR**





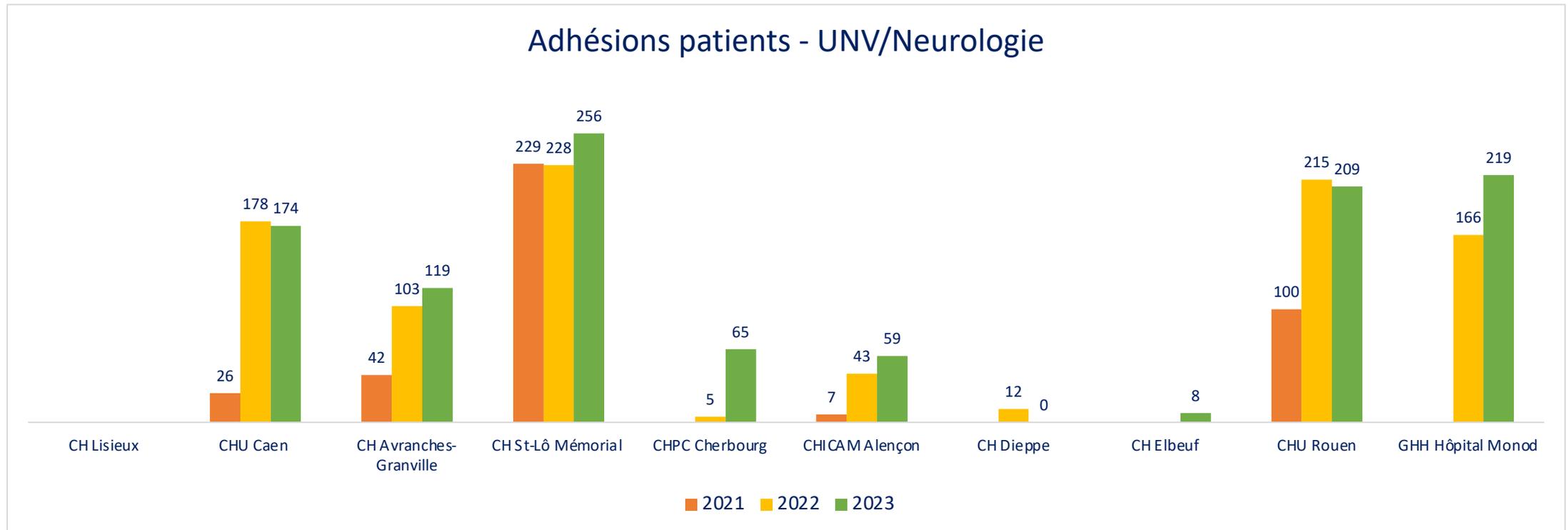
Prado AVC

2021-2023



Source : Assurance Maladie - Avril 2024

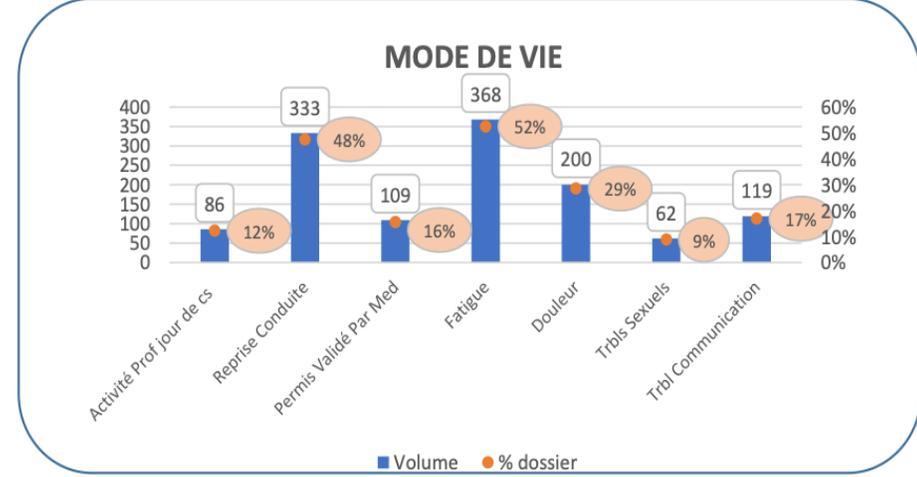
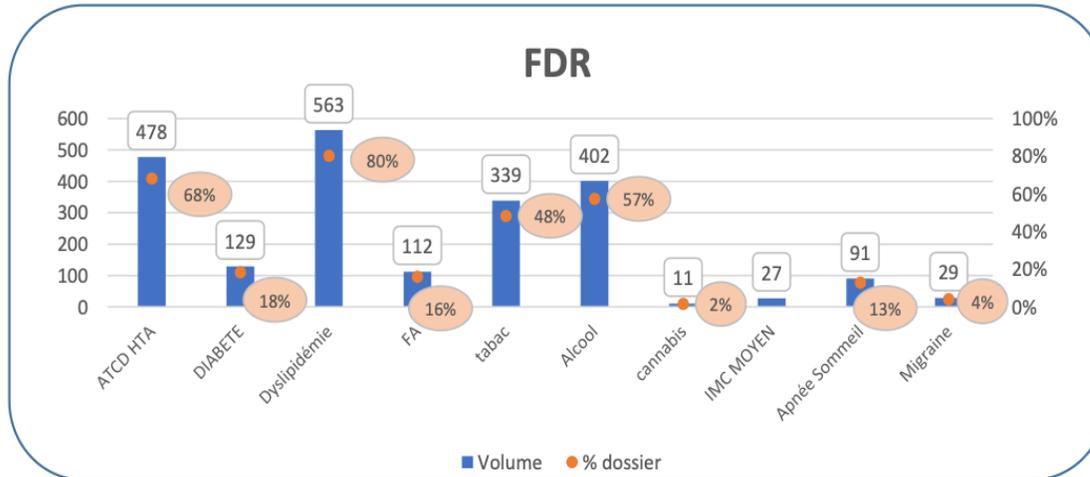
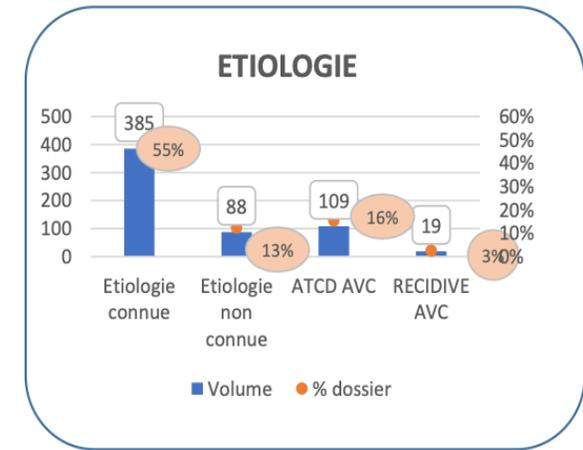
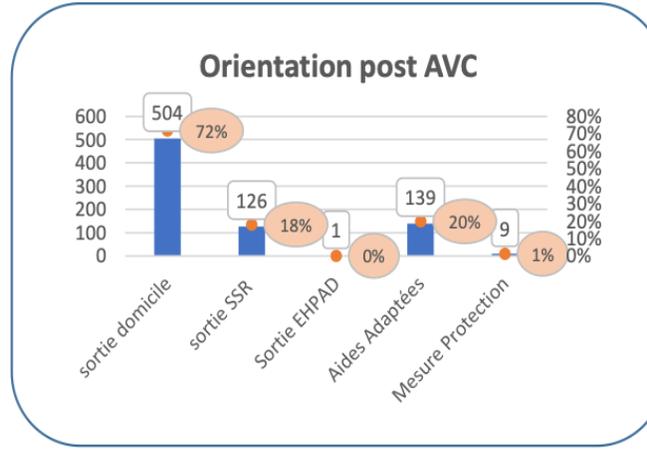
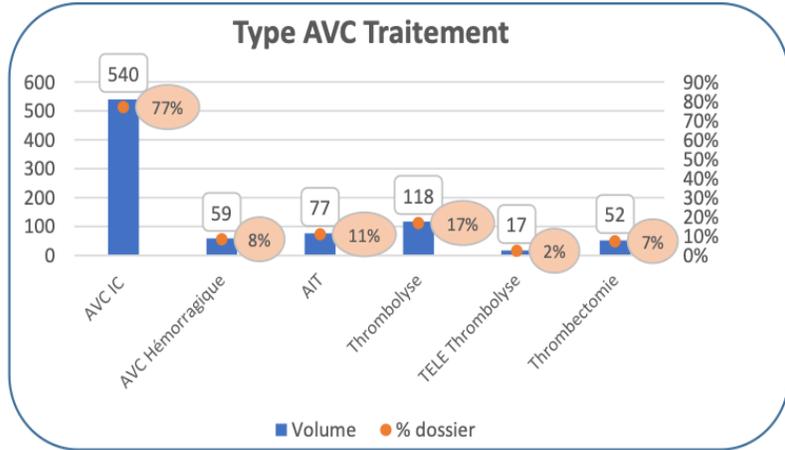
- Adressage vers les Cs pluri-professionnelles post-AVC en SMR via le Prado AVC
- Invitation du Médecin Assurance maladie Normandie en charge du Prado à la journée régionale annuelle pour une table ronde « Coordination et coopération des acteurs : retour à domicile et suivi des patients hospitalisés »





Outil communicant

Indicateurs régionaux

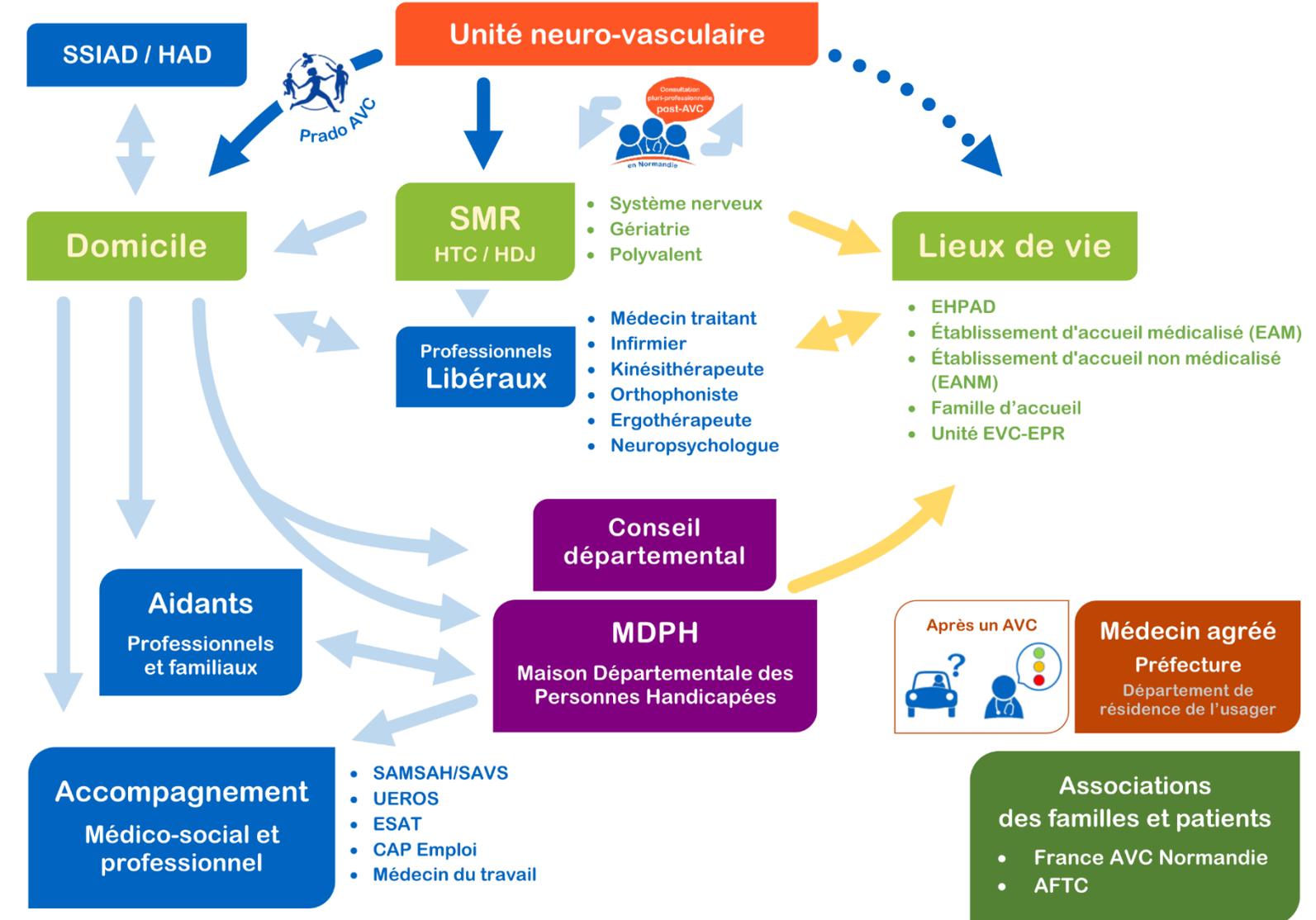
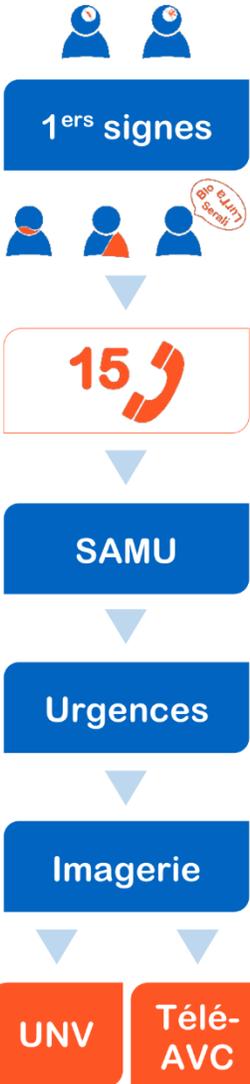




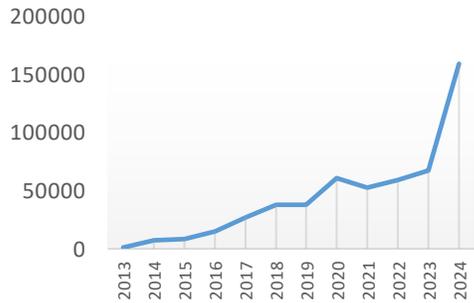
**AVC
Normandie**

1. Phase aiguë

2. Phase post-aiguë



Fréquentation
www.avc-normandie.fr





Conclusion

- Des chiffres d'activité décevants, particulièrement pour les SMR, malgré :
 - La dynamique et les axes d'amélioration mis en place par la coordination AVC
 - Des équipes impliquées et présentes aux réunions
 - Une large communication autour de ces consultations
- Difficultés RH ++
- Pas de statistiques régionales

Que faire de plus ?